Facture N°		Etablie le			
Contrat d'achat ph Période <u>annuelle</u> d		du	n°	au	
Coordonnées Producteur			Coordonnées Acheteur EDF	EDF Agence Obliga	tion d'achat Solaire
Détail adresse	Détail adresse		Détail adresse	TSA 10295	
Code postal Commune			Code postal Commune		EIL CEDEX
Tél	Tél		Tél	Tél 0891 700 130 (0,225 €/minute + coût opérateur depuis un mobile)	
mail			mail	OA-SOLAIF	RE@edf.fr
N° TVA Intracommunautaire			site internet	t <u>www.edf-oasolaire.fr</u>	
RCS (ou RM) / NAF	/		TVA intracommunauta	nire EDF :	FR03552081317
Forme juridique et capital Adresse du site de produ	etion (si péoossaire	<u> </u>			
Détail adresse	Ction (si necessaire	·)			
Code postal Commune					
Commission do mondo estima essent essent essent		0.			
Compteur de production avant augmen Date nouveau relevé du :	tation de puissanc	e, n·:		Valeur du nouvel index (P1) :	
Date ancien relevé du :				Valeur de l'ancien index (P1) :	
Date ancien releve du .				Production (P3 = P1-P2) :	
Compteur de production après augmen	tation de puissanc	e, n° :			
Date nouveau relevé du :				Valeur du nouvel index (P4) :	
Date ancien relevé du :				Valeur de l'ancien index (P1) :	
Production (P5 = P4-P1):					
	Pro	oduction x pourcentage de ré	partition du contrat à s	avoir % (P6 = % x P5) :	
Compteur de contrôle de non-consommation (vente en totalité) avant augmentation de puissance, n° :					
Date nouveau relevé du :				Valeur du nouvel index (A1) :	
Date ancien relevé du :				Valeur de l'ancien index (A2) :	
Consommation Auxiliaires (A3 = A1-A2):					
Compteur de contrôle de non-consommation (vente en totalité) après augmentation de puissance, n° :					
Date nouveau relevé du :		Valeur du nouvel index (A4)			
Date ancien relevé du :		Valeur de l'ancien index (A1) :			
Consommation Auxiliaires (A5 = A4-A1)					
Consommation Auxiliaires x pourcentage de répartition du contrat à savoir % (A6 = % x A5) :					
Production de kWh livrés (net des auxiliaires). Pnet = (P3+P6)-(A3+A6) :					
1 1000001011 NO NITH HITOS (HEL UES BUAHBBIES). I HEL = (1 STI V) (NOTAV).					
Plafond annuel de l'énergie livrée, donné à l'article 5 du contrat :					
		Montant de la fa	acture		
Production livrée en kWh, jusqu'au		au tarif de		Soit un montant de :	
plafond Production livrée en kWh, au-delà du					
plafond		au tarif de		Soit un montant de :	
Option TVA sur les débits (rayer si ce n'est pas le cas)					
Autoliquidation Montant					
Conditions de règlement:					
Cette facture est payable au plus tard 20 jours à compter de sa date d'envoi. A défaut de paiement intégral dans le délai contractuel, hors le montant contesté, les					
sommes dues seront majorées de plein droit, en application de la Loi nº 92-1442 du 31 décembre 1992, et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure, de pénalités calculées			Signature :		
sur la base du taux d'intérêt légal multiplié par trois (en application de la loi du 4 août 2008), ce taux étant celui du dernier jour du mois précédant l'émission de la facture. Tout					
professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur à notre égard d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.					